



## Compte rendu Conseil Municipal du 18 septembre 2024

-----

L'an deux mille vingt-quatre le 18 septembre 2024 à 14h00, le Conseil Municipal légalement convoqué conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Daniel Gonthier, Maire.

**Nombre d'élus :** 10

**Présents :** Mmes Biardoux, Dirson, Joyot, Mathieu  
Mrs Amiel, Charles, Gonthier, Schaller

**Absentes excusées :** Mme Louette donne pouvoir à Mr Charles  
Mme Sourd donne pouvoir à Mr Gonthier

Madame Mathieu est élue secrétaire de séance, selon l'article L.2121-15 du C.G.C.T.

Début du conseil : 14h00

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 6 juin 2024.** Adopté à l'unanimité.

**2- Espace convivialité** (Gîte situé dans l'espace Intergénérationnel)

Au titre du fonds de convivialité la commune a obtenu une subvention de 21.800€. Ce montant doit représenter 50% du coût du projet. L'ensemble du bâtiment sera rénové pour réaliser deux espaces : un Point d'accueil et un Local « EAU ». Début des travaux fin 2024.

Délibération adoptée à l'unanimité.

**3- Demande d'achat d'un terrain communal par un habitant.**

Après analyse de la demande, un avis défavorable est voté à l'unanimité. Le conseil exprime son accord à la demande d'entretien de l'espace par l'habitant.

**4- Subvention C.A.B :** Conformément à la décision d'examen des subventions lors du conseil municipal du 28/02/2024, une subvention à hauteur de 100€ est validée à l'association Chalet Associatif de Breuil dès lors que les activités ont démarrées.

Délibération adoptée à l'unanimité

**5- Achat défibrillateur :** L'appareil situé sous le proche de la mairie doit être remplacé. Au terme de consultations, un engagement de dépense à hauteur de 2.000€ plus l'entretien s'impose.

Délibération adoptée à l'unanimité.

## **6- Service de Santé au Travail Inter-Fonctions publique de la Nièvre**

Une visite de la médecine du travail a été effectuée le 31 juillet 2024. Le document établi répertorie l'évaluation de l'ensemble des risques professionnels et les orientations à prendre. A cet égard, une journée de formation aux gestes de premiers secours s'est déroulée le 17/09 avec l'Unité Départementale des Sapeurs Pompiers de la Nièvre pour l'ensemble des employés communaux de Dun Les Places et des agents de communes environnantes.

## **8- Dossier Presbytère.**

Ce dossier est en attente. Les élections ont freiné les subventions Européennes. Un dossier FEDER a été déposé auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Monsieur le Préfet de la Nièvre et Madame la Sénatrice ont adressé respectivement une lettre de soutien à Monsieur le Président de la région AURA.

## **9- Dossier travaux d'eau :**

L'établissement du schéma directeur est terminé établissant ainsi une étude de vulnérabilité de la Ressource, nécessaire et obligatoire pour commencer les travaux. Coût : 31.570€ très largement subventionné par l'agence de l'eau.

La phase travaux sur le Bourg, l'huis Gally, avec la pose de compteurs extérieurs, débutera courant décembre. A l'échéance de ceux-ci, la réfection de la voirie sera intégrée dans l'enveloppe 2025.

Au terme des consultations, l'entreprise du « Haut du Morvan » est retenue pour un coût de 318.324,33 euros.

Un dossier de demande de subvention est engagé, le complément sera assuré par les avoirs de notre budget Eau/Assainissement  
Délibération adoptée à l'unanimité.

## **10- Dossier agents – RIFSEEP**

**10-1 La mise en place du Régime Indemnitaire** tenant Compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel, par délibération du CM en date du 16/02/2018, nécessite une révision et une adaptation des bases d'affectation auprès de nos agents rattachés à la Fonction Publique Territoriale. A cet égard, un entretien annuel d'évaluation est réalisé avec l'ensemble des agents par le Maire.

- La prime IFSE (Indemnité de Fonctions de Sujétions et d'Expertise) est versée mensuellement sur la base de coefficients établis par les élus.

**10-2 Sur demande du CDG58**, il nous a été demandé de modifier le cadre de notre agent technique que nous avons embauché en CDI avec une phase d'essai.

Choisir entre un Contrat à Durée Déterminée renouvelable de droit privé et celui de Titulaire du régime Fonctionnaire via une année stagiaire. Monsieur Ferrand ayant opté pour cette seconde option, les élus votent à l'unanimité les règles préalablement définies.

## **11- Subvention au titre du 80ème anniversaire de la libération.**

A l'appui d'une demande formulée auprès de l'Etat, la commune a reçu la somme de 1.000€ au titre de l'organisation de manifestations dans le cadre du 80<sup>ème</sup> anniversaire des événements de Dun Les Places les 26,27 et 28 juin 1944.

## **12- Dotations, attribution et contribution au titre des fonds de péréquation.**

La commune recevra au titre de l'exercice 2024 la somme de 77.748 euros au titre de la Dotation Générale de Fonctionnement.

**13- Prochain bulletin municipal** : Actuellement en préparation, sa sortie est prévue pour décembre 2024. Toute proposition de page reste possible à ce jour.

#### **14- Libération logement communal (place Gudin)**

Par lettre de mise en demeure en date du 03/09/2024, une procédure de résiliation judiciaire et la mise en application de la clause résolutoire du contrat de bail a été remise au locataire.

Le contexte particulier indépendant de la Mairie nous oblige une approche adaptée.

#### **15- Questions diverses :**

- Informations concernant le changement du mode de financement de la gestion des déchets par la Communauté de Communes. (TEOM pour notre commune)
  - Mme Dirson propose une autre décoration dans les rues de Dun pour la fin de l'année.
  - Mme Mathieu engagera une réflexion avec les dames lors des rendez vous du mardi.
  - Le colis de Noël sera préparé selon les orientations retenues en 2023 et sur les bases adaptées aux évolutions tarifaires.
  - Réflexion sur la tenue d'une réunion au printemps avec les habitants sur les Z.A.N. (zéro Artificialisation Nette)
  - Rentrée scolaire avec un effectif en hausse des enfants. Le Maire et Mme Joyot ont accueilli les parents d'élèves réunis avec le Directeur d'école pour aborder un large éventail d'aspects. On rappelle le prix de revient des repas à 6,24€, facturés à 1 euro pour 9 familles, à 2 euros pour 4 familles et à 3 euros pour les dernières, en fonction des quotients familiaux.
  - Entretien cimetière : 840h sont affectées par an à l'entretien du cimetière, ce qui peut paraître insuffisant. Dans le cadre d'une convention, 12 personnes interviendront les 16,17 et 18 octobre.
  - Plusieurs réunions à venir :
    - Mme Biardoux se rendra à Prémery (la Poste)
    - Mr Gonthier se rendra à Corbigny (Préfet - Village d'avenir)
    - Mme Dirson se rendra à Château Chinon (SIEEEN) – Commission Locale d'Energie
    - Mme Mathieu se rendra au Parc du Morvan – Comité consultatif de la Réserve naturelle.
    - Mme Mathieu participera à la Commission Culture avec la Com Com
  - Des animations sur notre village.
  - Rallye de la Cure le 21 septembre. Le Comité d'organisation a établi un planning des festivités au bourg de Dun les Places - Repas sur inscription - Le soir concert gratuit du groupe Arcy. Merci de votre présence, encouragements et aide.
  - Raid Dream le samedi 28 septembre : Dun accueillera environ 100 participants et des aidants venant de loin pour faire de cette journée une journée inoubliable.
  - Animations le 28 septembre avec le CAB et les Chaba'Duns à la Forêt de Breuil
  - Cinéma gratuit le samedi 5 octobre à 17h00 à la salle de la Mairie
  - Cérémonie au cimetière le 13 septembre avec la délégation militaire du département de la Nièvre avec le Colonel SEMENADISSE.
- 
- Etablissement des permanences des élus les samedis matins de 9h30 à 11h30.
  - Le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur engagement pour la commune, la qualité des échanges et le bel esprit qui prédomine.
  - Enorme MERCI au Comité des fêtes et ses bénévoles pour l'organisation des soirées guinguette qui ont été une vraie réussite, des moments de rencontres et d'échanges que l'on peut nous envier.

Fin du conseil: 16h20